



TEXTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2010

LES POINTS CLEFS DU BUDGET PRIMITIF 2010

Intervention de Monsieur Olivier Dussopt

Maire d'Annonay, Député de l'Ardèche

Je remercie Antoinette SCHERER pour son exposé sur les chiffres clefs du budget 2010.

Je remercie également Simon PLENET pour sa présentation du budget annexe de la régie Municipale de l'Eau.

Je vais pour ma part, en regard des chiffres clefs détaillée par Antoinette SCHERER, m'attacher à mettre en valeur ce que j'appelle **les points clefs du budget 2010, ses principales caractéristiques et orientations.**

Des recettes communales « mises sous tutelle » par la loi de finances 2010

Lors du débat d'orientation budgétaire, il m'avait été reproché de mettre en cause l'Etat et ses décisions en matière de finances des collectivités locales, j'avais évoqué le retour de la tutelle de l'Etat sur les finances locale qui veut contrôler plus que jamais l'évolution des ressources de nos commune. Procès d'intention m'avait-on rétorqué, les faits sont pourtant là !

La revalorisation des bases

La loi de finances pour 2010 a limité la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives à 1,2 % alors qu'en 2009 cette revalorisation était fixée à 1,5 % pour le non bâti et à 2,5 pour le bâti.

Je vous renvoie aux développements d'Antoinette SCHERER qui il y a quelques instant nous expliquait que les bases de Foncier Bâti – qui représentent une proportion de 57% des bases totales – ne progressait que de + 2,16 % en 2010 contre 3,81 % en 2009.

Les Dotations de l'Etat en berne

Par ailleurs, et j'ai eu comme parlementaire l'occasion de le dénoncer, les dotations de l'Etat connaissant une situation inédite avec la Loi de Finances 2010 qui limite leur progression à 1.2% là

aussi alors même que nous savons, nous l'avons vu lors du précédent Conseil, que l'inflation est supérieure et que l'Association des Maires, présidée par un député UMP, établit la hausse mécanique des dépenses communales autour de 3%. Conjugée à de nouveaux critères de répartition, cette décision est lourde de conséquences pour nous.

Je rappelle que cette année, nous perdons :

- 13.000,00 € de dotation forfaitaire
- 5.000,00 € d'allocations fiscales compensatrices
- 19.000,00 € sur le produit des amendes de police

Par contre, quel bonheur, nous gagnons 6.600,00 € sur la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion sociale !!!

La recherche d'un nouvel équilibre dans les prélèvements fiscaux

Le Président de la République ne cesse de revendiquer la « rupture », le « changement ».

Du point de vue fiscal cette rupture est étonnante !!!!

Le « paquet fiscal », toute première mesure prise par Nicolas Sarkozy lorsqu'il accède à l'Élysée : plus de 14 milliards d'euros par an pris dans les poches de tous les Français pour être donnés aux ménages les plus riches

Dans les faits, la plupart des mesures fiscales prises par la droite depuis 2002 favorisent la rente : dévitalisation de l'ISF, bouclier fiscal, disparition des droits de succession, allègement de la fiscalité sur les dividendes... Et si peu a été fait – moins qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni – pour encadrer les bonus pharaoniques des traders et des dirigeants de la finance.

Au total, depuis 2002, ce sont 30 milliards d'euros par an qui font l'objet d'une redistribution à l'envers des classes moyennes et populaires vers les ménages les plus aisés.

Face à un tel constat, il est à mon sens totalement indécent de remettre en cause l'action des collectivités locales en restreignant leurs moyens alors que je rappelle, encore et encore, qu'elles représentent les trois quarts de l'investissement public dans notre pays.

Je pourrais aussi souligner que, de manière assez contradictoire, le Gouvernement appelle les collectivités locales à participer à l'effort national de maîtrise de l'ensemble de la dépense et de la dette publique tout en les incitant à massivement appuyer le plan de relance pour juguler les effets de la crise

Malgré ces contraintes, et j'allais dire ces crocs-en-jambes, malgré parfois ces incohérences, nous restons fidèles à notre politique, à la fois par notre volontarisme et notre souhait d'avancer mais aussi par le maintien des deux fondamentaux de notre politique budgétaire : la stabilité de la pression fiscale et l'optimisation des recettes au service de nos projets pour la Ville.

La Pression fiscale Communale ne sera pas augmentée mais sera maintenue à son niveau actuel

C'est ainsi que, désireux de ne pas alourdir la pression fiscale sur les Annonéens aux revenus souvent modestes, les taux d'imposition ne seront pas augmentés et comme l'a indiqué Antoinette SCHERER je vous demanderai de reconduire ceux votés en 2009.

Le Versement Transport sera augmenté

Par ailleurs, la suppression de la Taxe Professionnelle va se traduire par un allègement de charges en direction des entreprises d'environ 10 M € pour le bassin d'Annonay.

Je partage le point de vue de ceux qui souhaitent que cette mesure se traduise par des créations durables d'emplois : j'ai bien dit créations d'emploi et non profits financiers spéculatifs.

Je pense aussi que le développement des entreprises s'opère par un environnement propice, en particulier la présence et le développement d'infrastructures le plus souvent publiques : crèches, écoles, routes, parkings, moyens de transport, logement accessibles aux familles avec les revenus les plus modestes, etc ...

C'est la raison pour laquelle j'ai plaidé pour un relèvement du Versement Transport :

1. Avec une offre de transport améliorée et le syndicat BaBus y travaille actuellement,
2. Avec une économie générée sur les charges intercommunales des communes d'Annonay et Davézieux,

L'impact pour les redevables sera faible en regard des allègements de charges gagnés par ailleurs. L'étude présentée à la Communauté de Communes a montré que les entreprises de notre secteur allaient connaître un allègement de charges lié à la suppression de la TP de plus de 10 millions d'euros par an. Par ailleurs, le VT de notre zone est le plus bas de France à taille égale.

Bien entendu cette décision revient au Comité Syndical du SIVU des Transports Urbains qui sera prochainement appelé à se prononcer.

Je veux aussi dire un mot à ce stade de notre débat d'une délibération que nous examinerons aussi lors de ce conseil et qui a un impact budgétaire.

Des outils pour une gestion plus équitable de la ressource humaine

En effet, nous examinerons dans quelques instants une importante délibération sur le régime indemnitaire des agents communaux.

On va sans doute me reprocher de créer les conditions d'une progression de la masse salariale.

En vérité l'impact est faible.

En vérité j'analyse cette mesure plutôt comme une gestion de la ressource qu'une aggravation de la dépense. J'y vois :

- Le signe d'un management plus moderne
- Le gage d'un dispositif plus équitable
- La préservation des revenus des salaires les plus modestes
- La reconnaissance du travail déjà accompli – et qui reste encore à accomplir – pour rendre notre administration plus efficace dans une période de profondes mutations (transfert des compétences, mutualisation des services, etc ...)

J'ai enfin demandé qu'une enveloppe conséquente en matière de formation des personnels soit maintenue (55.000,00 €) car je suis convaincu que c'est un investissement dans l'humain au service de la collectivité.

J'en viens à la question des associations. Pour vous dire que j'assume le partenariat responsable et durable avec les acteurs de la vie associative.

Un partenariat assumé et responsable avec les acteurs de la vie associative

Lors du débat d'orientation budgétaire on m'a accusé de largesses envers les associations.

Je pense que les dirigeants du GOLLA, dont nous aurons tout à l'heure à examiner le projet de convention à intervenir avec la Commune, et qui voient la progression de leur subvention limitée à 1% pour les années à venir, ont du accueillir ces propos avec « saveur » ! Pour ma part, je préfère les remercier, comme les autres associations avec qui nous sommes conventionnés, de s'être inscrits dans ce dialogue constructif.

Nous sommes parfaitement conscients que le niveau des subventions allouées à Annonay est plus important qu'ailleurs, pour des villes de la même taille même s'il faudrait prendre le temps de différencier celles qui ont un rôle de centralité comme Annonay.

Chacun sait aussi que la compétence culture est désormais communautaire et qu'il a été convenu que chaque Commune conserve l'exclusivité du financement des associations situées sur son territoire.

Le levier d'action de la Commune passe donc par un dosage équitable entre les animations directement portées par la collectivité et les aides allouées aux associations culturelles.

J'ajoute, au risque de me répéter, que depuis notre arrivée aux responsabilités, la majorité Municipale a entrepris une révision générale des conventions avec les associations en y introduisant des objectifs partagés et régulièrement évalués, ainsi que des mécanismes rigoureux qui permettent de contrôler l'évolution de la participation financière de la commune sur les années à venir : c'est ce que j'appelle un partenariat assumé et responsable

Une politique budgétaire rigoureuse, transparente et qui commence à porter ses fruits

Je veux conclure cette partie sur les crédits de fonctionnement en soulignant que nous continuerons à mener une politique budgétaire rigoureuse, transparente et qui commence à porter ses fruits.

Une politique rigoureuse car effectivement nous demandons de lourds efforts aux services municipaux pour contenir leurs dépenses et en particulier celles liées à la gestion courante. C'est ainsi que notre budget de fonctionnement ne présente une hausse que de 1% par rapport à 2009. Cela illustre notre rigueur dans ce domaine, et notamment en termes de suivi des principaux postes comme celui consacré aux ressources humaines. Nous donnerons la priorité cette année à la question des économies d'énergies.

La mutualisation de nos services avec ceux du CCAS, de la CCBA et depuis le 1^{er} janvier le CIAS, est une bonne mesure et nous avons eu raison de la décider dès le début de notre mandat. Ses premiers effets en termes d'économies d'échelle apparaissent au CCAS notamment qui a ainsi vu largement diminuer ses frais généraux. Cela permet à cet établissement de disposer des crédits nécessaires aux nouvelles actions qu'il mettra en place, mais aussi d'intégrer, avec l'accord de l'Etat, le programme de réussite éducative jusque là financé directement par le budget municipal.

C'est avec le même état d'esprit que nous conduisons la réforme du régime indemnitaire. Celle-ci se traduira par la suppression progressive des bons de vêtements ; ils seront remplacés par une prime égale pour tous et par la prise en charge des vêtements de travail pour ceux de nos agents qui en ont besoin. C'est là encore une source importante d'économie en matière de gestion pour le service du Personnel et celui des Finances.

Une politique transparente comme je le disais et je tiens à saluer le travail réalisé la Direction des Finances qui a conduit la mutualisation, la taxe professionnelle unique, mais aussi permis de remettre à niveau la totalité des régies municipales ou encore qui nous permet aujourd'hui de présenter un budget plus lisible.

C'est ainsi que les lignes budgétaires consacrées à la communication qui étaient gérées directement par les services, comme aux Affaires Scolaires par exemple, sont à chaque fois que cela est possible regroupées et cela explique d'ailleurs la hausse du budget communication. Ce sont des transferts d'autres services qui l'expliquent.

Cette volonté de transparence m'amène à souligner deux points :

- Le premier pour rappeler que nous avons tenu notre engagement en termes de désendettement. L'optimisation des ressources et des subventions a notamment permis de limiter le recours à l'emprunt à 1 million d'euros en 2009 alors que nous avons inscrit 2 millions au budget adopté l'an dernier. Cela amplifie la baisse des frais financiers et maintient la Ville dans une perspective de désendettement.
- Le deuxième est très lié au premier. Nous l'avons dit, nous sommes face à une contraction forte de nos ressources alors que mécaniquement nos recettes augmentent malgré les efforts décrits. Cela explique, comme je l'ai dit à la fin de la Commission des Finances, que le virement prévisionnel de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est e,

baisse par rapport à l'année passée. Nous avons cassé l'effet ciseau propre à la gestion locale, mais nous faisons face à un effet ciseau qui nous est désormais imposé.

Ce dernier point est important car il conditionne largement notre politique d'investissement pour laquelle, là aussi, nous maintenons notre cap avec une volonté d'équilibre mais aussi une vraie ambition pour la Ville et pour répondre à des besoins dont nous savons tous l'importance.

Une programmation équilibrée de nos investissements

A propos des investissements, et en préambule, comme l'a rappelé Antoinette SCHERER, je tiens à répéter que nous avons repris par anticipation les résultats provisoires 2009.

L'excédent cumulé de fonctionnement devrait se situer autour de 2,44 M€ : nous avons pris la décision de l'affecter en sa totalité au financement des opérations d'investissement.

Lors du vote du Compte Administratif 2009 nous reviendrons bien entendu plus en détail sur l'exécution budgétaire de l'année dernière, avec bien souvent des difficultés de comparaison par rapport aux années précédentes car comme cela a déjà été rappelé le budget 2009 est un budget de transition.

Je ne reviendrai pas sur les crédits inscrits pour les opérations « voie de deûme » et « rénovation urbaine du quartier du zodiaque », dossiers dont nous avons eu l'occasion de parler à de nombreuses reprises. Il nous faudra, comme chaque année, adapter l'autorisation de programmes ouverte.

Les investissements inscrits au budget 2010 sont vous vous en doutez le résultat d'un arbitrage sévère tant les chantiers à engager sont nombreux.

J'ai souhaité une programmation équilibrée, dont je vais vous épargner le sous-détail, mais dont je souhaite relever les opérations significatives

- **En matière d'aménagement**
 - Frais d'étude pour la transformation du POS en PLU (100.000,00 €)
 - Travaux pour le PNRQAD (100.000,00 €)
 - MOE Place des cordeliers (100.000,00 €)
- **En matière de développement durable**
 - Travaux pour économies d'énergies (250.000,00 €)
- **En matière de bâtiments**
 - Salle des Fêtes (200.000,00 €)
 - Hôtel de Ville (100.000,00 €)
 - Château de Déomas (50.000,00 €)

- Travaux bâtiments scolaires (300.000,00 €)
- Travaux de sécurité, d'accessibilité et de mise en conformité (ascenseurs, chaufferies, défense incendie bernaudin, coffrets d'éclairage, sécurité électrique : le tout pour 80.000,00 €)

- **En matière de voirie**
 - Revêtements ponctuels de voirie (250.000,00 €)
 - Elargissements de voirie (St Denis, .. : le tout pour 190.000,00 €)
 - Voirie La Croisette (130.000,00 €)

- **En matière d'équipements sportifs**
 - Stade Vissenty (350.000,00 €)
 - Stade Déomas (100.000,00 €)

Ajoutons à cette liste plus de 470.000,00 € de crédits pour l'achat des véhicules, du matériel informatique, du mobilier, des matériels et outillages nécessaires au fonctionnement des services

Notre volonté est très clairement de maintenir un niveau d'investissement important pour répondre aux besoins de la Ville et de nos concitoyens. Je ne cacherai pas mon inquiétude car si le contexte budgétaire que nous connaissons n'évolue pas, les choses deviendront chaque année plus difficiles.

Je souhait aussi vous dire – car nous venons de beaucoup parler d'investissement – que je suis aussi convaincu de l'importance qu'il y a à animer notre Ville et à la rendre à la fois plus vivante, plus gaie et plus citoyenne. C'est ainsi que des crédits sont aussi prévus, en fonctionnement évidemment, pour des opérations qui concourent à l'animation de notre ville, à l'éducation et à l'encouragement à la citoyenneté :

- Le Conseil Municipal des Jeunes
- L'accueil du critérium du Dauphiné libéré
- Le salon du livre
- Les animations de Noël
- Les animations sportives

Je souhaite aussi souligner trois choses avant de conclure.

Un espoir d'abord avec la mise en œuvre du Plan National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés. L'Etat, au travers de ses agences que sont l'ANAH et l'ANRU, nous a informé du retard pris en matière d'adoption des réglemets d'intervention et des taux de subventions. Nous devrions les connaître en mai prochain.

Nous allons cependant :

- Lancer l'étude opérationnelle permettant de calibrer et définir le programme de rénovation de logements en lien avec l'ANAH dont les taux ne devraient pas trop varier des réglemets de droit commun.
- Travailler avec nos partenaires pour l'élaboration du programme de rénovation urbaine sur ce quartier, et je salue l'implication d'EPOA à nos côtés.
- Mettre en place l'équipe d'animation et de suivi avec la CCBA afin que la convention soit signée avant la fin de l'année 2010 comme cela est prévu.

Un autre espoir avec la formalisation de notre projet urbain. C'est évidemment toujours compliqué d'aborder de tels changements et je comprends les inquiétudes qui peuvent apparaître ici ou là. Donner plus de places aux piétons, tenir compte de la problématique du stationnement, embellir, les chantiers sont nombreux entre le parc Riboulon, le quartier de Fontanes soutenu par la Région pour son caractère éco-responsable, la place des Cordeliers ou le site de Faya à propos duquel je répète qu'il restera sous maîtrise publique pour son aménagement à venir.

Je suis convaincu de l'intérêt vital de notre Ville à bouger, à changer de visage pour être plus attrayante, pour valoriser nos rivières, nos parcs et les places publiques.

La troisième chose que je veux souligner pour conclure a un gout plus amer.

Nous avons annoncé le 26 mars la création par la SAUR d'un centre de pilotage opérationnel sur notre bassin, à Vidalon. Cela représente 30 emplois au 1^{er} septembre prochain. C'est aussi la requalification d'une friche industrielle. C'est enfin l'arrivée de plus de 25 familles sur Annonay, de la population en plus et du pouvoir d'achat en plus pour le commerce local.

Je suis évidemment très heureux de ce partenariat conclu avec la SAUR. Il souligne la qualité de notre relation et répond aux inquiétudes de celles et ceux qui craignaient le départ du centre d'Annonay. Je pense aux salariés dont je veux à nouveau dire l'attitude responsable.

Nous avons tenu notre engagement. Comme nous l'avons dit dans notre programme, nous avons mis en place un contrôle public direct de la gestion de l'eau avec une baisse des prix à l'utilisateur. Grâce à la mise en place d'une équipe performante pour gérer la régie, grâce aussi à la sous-traitance, nous garantissons la qualité et la sécurité de l'approvisionnement. Il reste quelques difficultés en termes de facturation mais cela est en cours de règlement et je tiens à assurer les abonnés qu'ils ne paieront

pas plus qu'ils ne doivent. Enfin, nous avons garanti le maintien des emplois, et mieux encore de nouveaux sont créés à Annonay.

Bref, je crois que nous en serons tous d'accord, c'est une bonne nouvelle.

L'amertume vient quand on sait que le même jour, les salariés du groupe de GPV étaient réunis par leur nouvelle direction qui leur a annoncé que plus de 150 emplois sont menacés sur le site de Davézieux.

GPV est aujourd'hui la propriété d'actionnaires, presque tous des établissements bancaires qui gèrent ce type d'actifs comme un portefeuille boursier sans valeur humaine.

J'ai reçu le PDG et lui ai dit que les collectivités sont prêtes à accompagner toutes les initiatives pour le maintien du site et des emplois.

J'ai aussi écrit au Ministre de l'Industrie pour lui demander de tenir les engagements pris lors des états-généraux de l'industrie l'hiver dernier. Il ne faut pas dire que la France doit rester un pays industriel, il faut dire comment et j'attends de lui qu'il nous soutienne dans ce dossier. J'espère aussi qu'il nous réunir tous et je veux dire notre solidarité aux salariés concernés.

L'amertume est forte lorsque l'on met ses deux informations face à face.

Pour conclure, je souhaite

↳ **D'une part** remercier les élus de la majorité municipale pour leur implication dans cette préparation budgétaire, pour les sacrifices souvent consentis pour arriver à « faire selon nos moyens et non au-delà ».

↳ **D'autre part** remercier nos partenaires au premier rang desquels la Région et le Conseil Général pour le soutien qu'ils nous apportent, ainsi que les représentants locaux de l'Etat, Vivarais Habitat ou encore EPORA.

↳ **Enfin,** remercier les chefs de services et l'ensemble du personnel municipal pour leur implication et leur travail, avec des remerciements particuliers pour Sylvain Batin, Véronique Gache et l'ensemble du service des Finances, chevilles ouvrières du travail présenté aujourd'hui.

Merci de votre attention